

ABONNEMENT.

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Hors du Département.
Un an 35 fr.
Six mois 18

ECHO DE L'OUEST

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

DIEU ET LA FRANCE.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

AVIS.

Nos lecteurs ont dû remarquer déjà que nous nous étions mis en mesure de leur donner le compte-rendu de l'Assemblée aussitôt après réception.

Divers travaux nécessités par cette innovation ont causé le retard de ces deux derniers jours, mais nous pouvons promettre que cet inconvénient ne se reproduira plus désormais.

L'Écho de l'Ouest tenait essentiellement à donner aussi promptement qu'il est possible à un journal de province, le courrier de Paris et les séances de la Chambre.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Bulletin politique.

Depuis le commencement de la discussion sur le recrutement de l'armée, il nous a été donné d'entendre un certain nombre d'orateurs, qui tous, en différant sur plus d'un point, s'accordent sur celui du service universel.

L'opinion publique, l'Assemblée paraissent dominées par une même idée : c'est que nous avons été vaincus par le nombre.

Or, il suffit de se rappeler la situation du 3 août pour voir que ce n'est pas là seulement le motif de nos désastres.

Le jour où il arrivait à Mayence, où s'opérait la concentration des armées allemandes, le roi de Prusse avait en ligne trois armées :

- 1° Steinmetz, 60,000 hommes ;
- 2° Frédéric-Charles, 140,000 hommes ;
- 3° Prince royal, 140,000 hommes ; en tout 340,000 hommes.

Eh bien ! nous avons à ce même moment

depuis Belfort jusqu'à Forbach 250,000 hommes éparpillés, et nous pouvions, en appelant nos réserves, mettre sur pied du 18 juillet au 4 août un effectif de 350,000 hommes.

Ce ne sont donc pas les hommes qui nous manquaient. Mais bien plutôt, comme on l'a dit depuis, et ce qu'on semble avoir oublié aujourd'hui, c'est la discipline.

Il ne suffit pas de pouvoir disposer de masses énormes de troupes, il faut pouvoir les diriger.

On semble ne s'attacher qu'au nombre. Qu'on se rappelle donc les levées en masse du 4 septembre, à quoi ont-elles servi ? à quoi pouvaient-elles servir, quand l'instruction militaire, l'équipement, le commandement, tout leur manquait ?

Il est donc important de former des armées permanentes, obéissant au commandement sans examen, ne connaissant que la discipline, n'ayant d'autre drapeau que celui de la France.

Avec elles, mais avec elles seulement, nous pourrions reprendre notre place, gagner des batailles et ravir à l'ennemi ses conquêtes !

J.-R. DENAIS.

Nouvelles politiques.

Par une loi datée du 3 juin, le département de l'Hérault est autorisé à emprunter une somme de 80,000 francs, qui sera appliquée à la création d'une école d'agriculture aux environs de Montpellier.

AFFAIRE DU JOURNAL la Tribune.

MM. Junqua et Mouis, accusés d'outrage à un culte reconnu, d'outrage à la morale et d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres, dans des articles publiés par la Tribune, ont été condamnés (M. Mouis par défaut) à 2 ans de prison et 3,000 fr. d'amende. M. Peychez, éditeur de la Tribune, à 3 mois de prison et 2,000 fr. d'amende.

La question industrielle, dit le Courrier de France, vient de donner lieu à un nouvel

échange de notes diplomatiques entre les cabinets de Saint-James et de Versailles. Lord Lyons ayant au nom de son gouvernement demandé à M. de Rémusat si le gouvernement français consentirait à prendre part, — en compagnie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Belgique et des autres puissances signataires des traités sur les sucres, — à un congrès où serait révisée la législation ancienne, M. le ministre des affaires étrangères a déclaré qu'il ne pouvait donner de réponse définitive à cette question avant que n'ait été terminée l'enquête à laquelle se livre actuellement une commission de négociants et de manufacturiers.

M. le préfet des Alpes-Maritimes, mandé à Versailles, était attendu dimanche ou lundi.

On annonce que douze mille ouvriers sont en grève, à Belfort, par suite de la fermeture de huit filatures.

M. le général Frossard vient d'être appelé à Versailles par le président de la commission d'enquête.

On lit dans l'Union :

L'établissement de consulats à Metz, à Strasbourg et à Mulhouse, est une question à peu près résolue. Parmi les noms mis en avant pour le poste de Mulhouse, on cite celui de M. Arthur Picard, frère d'Ernest, ancien membre du gouvernement de la défense nationale, et aujourd'hui ambassadeur à Bruxelles.

Le ministre de la guerre vient de proposer pour la croix de la Légion-d'Honneur cette héroïne des Vosges, M^{lle} Lix, receveuse des postes à Lamaiche, qui, à la tête de vingt-cinq francs-tireurs, dont elle était le lieutenant, fit, pendant toute la campagne de 1870-1871, une guerre des plus acharnées aux Prussiens.

Occupant presque toujours les derrières de l'armée allemande, elle tuait avec les vingt-cinq braves qu'elle avait sous ses ordres tous les pillards et les trainards qui se trouvaient à portée de leurs fusils. Elle fit prisonnier un officier de uhlands qui la blessa d'un coup de sabre. Après avoir si vaillamment combattu pendant la guerre, elle sacrifia sa fortune pendant la paix en soignant les blessés.

Le 15, quelques habitants de Saint-Quentin offriront un banquet au général Faidher-

be et lui remettront au dessert l'épée d'honneur qu'ils ont fait faire pour l'ancien commandant de l'armée du Nord.

Nous nous plaisons à reproduire le passage suivant de l'Événement :

La petite colonie française de Saint-Petersbourg compte parmi ses membres une quarantaine d'Alsaciens ou Lorrains.

Dernièrement, ces braves patriotes, portant à la boutonnière le ruban tricolore de la mère-patrie, sont allés déclarer à la chancellerie de France qu'ils optaient pour la nationalité française.

En revenant, ils rencontrent, sur la perspective Newski, le grand-duc héritier. A la vue des couleurs françaises, le Czarewitsch a salué le premier nos compatriotes, qui lui ont répondu par le cri de : « VIVE LA RUSSIE ! VIVE LA FRANCE ! »

Nouvelles militaires.

Les inspections générales viennent de commencer dans tous les régiments de Paris et de Versailles.

LES EXEMPTIONS MILITAIRES... EN RUSSIE. — La commission de la réforme militaire de l'empire russe vient de décider que les artistes des théâtres impériaux seraient entièrement exemptés du service militaire, tant qu'ils resteront au théâtre.

Les artistes peintres de première et de deuxième classe, ainsi que les élèves diplômés du Conservatoire de musique devront faire un service effectif de six mois.

Les pensionnaires de l'Académie des Beaux-Arts, envoyés à l'étranger pour mission scientifique, seront exemptés du service effectif, mais tous ces artistes feront partie de la réserve jusqu'à l'âge de 36 ans.

Un journal dit que le général Uhrich vient d'être condamné, par le ministre de la guerre, à quinze jours d'arrêt, pour avoir publié sans autorisation une défense signée de lui.

C'est, dit-on, dans la caserne d'artillerie de Versailles qu'il subira cette peine disciplinaire.

Le ministère de la marine fait continuer avec activité les essais des nouveaux canons d'acier, sans interrompre la fabrication des canons en fonte frittés et tubés.

Les expériences qui viennent d'être faites

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LA FÊTE DE CORNEILLE

AU THÉÂTRE-FRANÇAIS.

C'était samedi la fête de Corneille. Le Théâtre-Français, fidèle à ses habitudes séculaires et gardien de ces grandes renommées, en célébrait le retour par une représentation solennelle où l'on voyait tout ensemble *Cinna* et le *Menteur*, la muse tragique et la muse du rire.

La fureur des temps peut accumuler les désastres sur notre malheureux pays et les ruines s'amonceler sur son sol dévasté ; les ennemis que nous ont fait des siècles d'héroïsme et de grandeur peuvent se réjouir au spectacle des infortunes répandues autour de nous par deux années de calamités épiques, il est des gloires que leurs triomphes n'égalent jamais, et fût-elle effacée du nombre des nations, la France, qui n'en est pas là,

Dieu merci, restera, par l'éclat de la mémoire, à des hauteurs où leurs efforts ne pourront atteindre.

Corneille est un de ces colosses qui la représenteront dans l'éternité. Il n'est pas seul, et d'autres demeurent à côté de lui dont les noms seront ses témoins dans l'avenir. Ce pieux respect dont le théâtre français entoure le maître de la tragédie et de la comédie, et qui fait accourir aux représentations données en leur honneur une foule attentive et recueillie, témoigne de l'amour qu'on garde encore pour les grandes œuvres.

On savait, en outre, que des vers devaient être dits par M. Coquelin entre *Cinna* et le *Menteur*. Un poète qui avait le droit de parler d'honneur et de patrie, parce qu'il a été au premier rang de ceux qui se sont battus et qu'il a payé la dette du sang. M. Paul Deroulède les avait signés. On pouvait se fier à lui pour qu'ils fussent tout vibrants du souple des viriles aspirations et des nobles pensées, et dignes par la forme et l'élan de la scène illustre où ils allaient faire éclater leurs strophes.

L'attente de tous n'a pas été trompée. Les vers

sur *Corneille*, que M. Coquelin a dits avec cette voix expressive et mordante qui est un de ses dons, pourraient figurer à la meilleure place d'un recueil que M. Paul Deroulède nous a donné il y a déjà quelque temps sous ce titre : *Chants du soldat*, et le titre, cette fois, ne mentait pas.

Il y passe comme un souffle de guerre ; c'est l'ardeur de la mêlée et la fièvre des combats héroïques, avec un je ne sais quoi qui pousse aux sublimes sacrifices. Et l'on devinait en lisant ces vers entre lesquels se détachaient comme des éclairs le *Turco*, le *Clairon*, *A la baïonnette ! Ils sont là !* que celui qui avait eu de tels accents de colère et de désespoir avait eu sa large part de ces luttes et de ces chocs meurtriers qui avaient laissé la patrie sanglante et mutilée.

C'est la même flamme qui anime et donne leur accent généreux aux vers sur *Corneille*. Avec quel silence religieux ne les a-t-on pas écoutés, et par quelle furie ne les a-t-on pas interrompus çà et là par de frénétiques applaudissements ! On avait entendu dire que cette poésie mâle et guerrière avait failli subir les hontes de l'interdiction. Pourquoi ?

On s'en doutait. Il y a des heures tristes où l'on craint que le moindre hasard ne trouble la paix si cruellement achetée, et la poésie compte parmi ces hasards ! Les vers de M. Paul Deroulède seraient-ils ou ne seraient-ils pas récités ? La muse aurait-elle le droit de prendre son vol ardent ? Un dieu l'a promis ; mais une voix indiscrète raconte que M. Coquelin a commencé tandis qu'on discutait encore, entre barbes grises, dans le cabinet de la direction.

Voici les vers tels qu'ils ont été applaudis ; mais, ce que je ne saurais dire, c'est l'effet qu'ils ont produit :

O France ! écoute bien celui-là : c'est Corneille !
Un autre est orateur, poète, historien ;
Il te forme l'esprit ou te charme l'oreille ;
Celui-là c'est Corneille ? O France ! écoute bien !

Et si tu veux reprendre et retrouver ta force,
Si tu veux te guérir du coup qui t'ébranla,
Aspire cette sève au cœur de ton écorce ;
Sinon, vieil arbre mort, les bûcherons sont là.

Plus d'un l'a beaucoup dit que l'on ne croyait guère,
Avant d'être abattu, ce peuple est abaissé ;

à Graves ont donné les meilleurs résultats, et l'on compte adopter définitivement ce type de canons pour l'armement de la flotte.

Les établissements militaires de Rouvray ne sont pas définitivement condamnés.

On vient de faire savoir à la ville de Rouen et aux autorités du département de la Seine-Inférieure, que ces établissements pourraient être créés, si le département et le chef-lieu portaient la subvention, par eux consentie, de 600,000 fr. à 1,200,000.

Jusqu'à présent, la ville de Rouen refuse de souscrire à ces conditions en alléguant l'état précaire de son industrie.

Par contre, le ministre de la guerre, après en avoir délibéré avec M. Thiers, vient de décider que de grands établissements militaires seraient créés à Avignon, à Perpignan et à Quiberon, pour remplacer ceux qui se trouvent dans les villes que nous avons perdues dans la dernière guerre.

(Courrier de France).

Après avoir reconnu l'insuffisance d'hygiène pour les soldats établis dans les baraquements, le ministre de la guerre vient d'adopter un nouveau mode de couchage pour ce genre de campement. L'expérience en a été faite à Meudon, devant la commission d'examen qui a trouvé le système d'une grande simplicité de manœuvre, et qui l'a adopté.

Il est question également de rétablir pour les officiers obligés de se loger à leurs frais l'indemnité représentative des vivres de campagne, qui est pour un lieutenant de 35 fr., et pour un capitaine de 45 fr.

L'Avenir militaire rectifie ou complète ainsi des détails publiés par plusieurs journaux sur les projets de la sous-commission d'organisation de l'armée.

La sous-commission propose d'élargir les cadres en créant : 1° 28 nouveaux régiments d'infanterie, après suppression des 30 bataillons de chasseurs à pied ; 2° 13 régiments de cavalerie ; 3° 4 régiments d'artillerie à 14 batteries et 2 batteries de plus dans chacun des 32 régiments existants ; 4° 6 nouveaux bataillons du génie.

En cas de guerre, on pourrait mobiliser d'emblée 16 corps d'armée et 4 divisions de cavalerie de réserve avec un effectif de 680,000 hommes.

Les troupes de remplacement immédiatement rappelées et destinées à combler les vides s'élevant à 325,000 hommes, l'effectif de l'armée active serait composé de 1 million 5,000 soldats, sans compter l'armée territoriale.

En temps de paix, on supprimerait dans l'infanterie les quatrièmes bataillons des dépôts ; dans la cavalerie, le 6° escadron ; enfin, les batteries seraient réduites à quatre pièces.

Afin de remplacer l'École de médecine militaire de Strasbourg et l'École d'application du génie et d'artillerie de Metz, le gouvernement a résolu de créer des établissements analogues à Perpignan, Avignon et Quiberon. On sait que déjà la fondation d'une école militaire à Rouen a été décidée.

FORCES MILITAIRES DE L'EUROPE.

III^e ARTICLE.

AUTRICHE.

Le service militaire est obligatoire pour tous.

La durée du service dans la ligne est de trois ans ; dans la réserve de sept ans ; dans la landwehr de deux ans.

1° *Infanterie.* 80 régiments de ligne, 1 régiment de chasseurs tyroliens, 7 bataillons, 7 compagnies de réserve, 33 bataillons de chasseurs. — En tout, 141,691 hommes.

2° *Cavalerie.* 14 régiments de dragons, 14 régiments de hussards, 13 régiments de lanciers, chacun comprend six escadrons de campagne avec cadre complémentaire. — En tout 43,993 hommes.

3° *Artillerie.* 12 régiments d'artillerie de campagne, 7,824 chevaux, 12 bataillons d'artillerie de fortifications. — En tout, 25,658 hommes.

4° *Troupes techniques.* 2 régiments de génie, 1 régiment de pionniers. — En tout, 8,398 hommes.

5° *Equipages militaires.* 2,173 hommes.

6° Il faut encore ajouter 14 régiments d'infanterie de frontière, et un bataillon d'infanterie de frontière. — En tout, 10,799 hommes.

7° Etablissements d'administration militaires, 5,347 hommes. Institut géographique militaire, 214 hommes. Etablissement sanitaire (y compris le corps sanitaire), 2,847. Gendarmes, 7,374 hommes. Dépôts d'étalons, haras de l'Etat, 5,546 hommes.

L'effectif total de l'armée austro-hongroise est donc de 254,041 soldats.

PIED DE GUERRE.

Sur le pied de guerre, l'armée autrichienne réorganisée comprend, avec la landwehr, 1,030,000 hommes.

D'après une loi déposée à la Chambre des députés, le gouvernement demande à ce que des exercices soient faits régulièrement dans les établissements d'instruction publique. Cette nouvelle disposition entrera en vigueur dès les vacances prochaines.

Et dans quelques années, lorsque la nouvelle loi militaire aura donné tous les résultats qu'on est en droit d'attendre, cette armée se complètera encore de 200,000 hommes, grâce à l'augmentation de la landwehr autrichienne et de la landwehr hongroise (honveds).

Ces 200,000 seront un précieux renfort pour l'Autriche, car l'organisation de la landwehr en général, mais surtout de la landwehr hongroise, est particulièrement remarquable.

Tous les habitants de l'ancien cercle de Cattaro et de la portion continentale de l'ancien cercle de Raguse en Dalmatie sont directement classés dans la landwehr et n'ont point de service à faire.

RECRUTEMENT.

La plupart des institutions prussiennes viennent d'être acceptées et mises à l'essai en Autriche, et déjà la plupart des écrivains militaires d'Autriche se plaignent d'une *ingurgitation forcée*. On voulait nous redonner l'énergie, dit l'un d'eux, nous refaire le sang, par une nourriture forte ; et jusqu'à présent, nous ne voyons que des indigestions.

Le territoire de l'Autriche-Hongrie est partagé en 16 grands commandements militaires, dont la délimitation correspond à celle des différents pays qui composent la monarchie austro-hongroise.

A la tête de ces districts, sont des officiers généraux complètement indépendants les uns des autres pour tout ce qui concerne l'administration militaire et le recrutement, et ne relevant à cet égard que des ministres nationaux de la défense du pays et du ministre de la guerre.

Ces généraux, avec les autorités politiques et administratives, constituent une autorité de recrutement dans leurs districts ; on a ainsi, comme en Prusse, des régiments bohémiens, hongrois, galiciens, croates.

OFFICIERS.

Le mode d'instruction en Autriche est à peu de chose près le même qu'en Prusse, remarquons toutefois que le nombre des écoles de cadets pour l'infanterie est de treize. En outre, la qualification de cadets s'obtient, tant pour le sous-officier que pour le soldat, en passant un examen réglementaire. Le nombre des cadets est donc illimité dans l'armée austro-hongroise ; tous ceux qui ont acquis ce titre sont susceptibles, par cela même, de devenir officiers lorsque leur liste de qualification et les notes qu'ils ont reçues les indiquent comme aptes à être promus.

COMITÉ MILITAIRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF.

Il existe en Autriche une institution qui n'a de correspondant chez aucune autre puissance, c'est ce qu'on appelle le *comité militaire technique et administratif*, chargé de faire à Vienne des cours de perfectionnement pour l'artillerie, le génie et l'intendance.

Le rôle de ce comité ne se borne pas à l'enseignement supérieur, il doit rechercher tous les progrès des sciences applicables à l'artillerie, au génie, et au besoin à l'intendance ; examiner les inventions et les projets, les expérimenter et en soumettre les résultats au ministère, avec ses appréciations sur la valeur de ces projets.

Quant aux cours d'intendance, ce sont de véritables écoles d'application, grâce auxquelles l'Autriche possède un corps administratif dirigeant, remarquable, pratique et théorique.

ARTILLERIE.

La mitrailleuse adoptée en Autriche-Hongrie est la mitrailleuse Montigny-Christophe. Les dispositions générales en ont été améliorées.

Les rates de cartouches sont cependant nombreuses, 1,932 sur 50,542 coups.

La portée extrême de la mitrailleuse autrichienne ne dépasse guère 1,100 mètres ; elle renonce par conséquent à toute prétention de lutter avec l'artillerie. C'est une arme qui se borne à une action purement défensive.

Au surplus, si l'on veut savoir comment l'on comprend en Autriche la question des mitrailleuses, il suffit de lire les conclusions du rapport de la commission spéciale, instituée au sujet de l'emploi de ce nouvel engin ; elles assignent à la mitrailleuse un rôle tout à fait secondaire.

« Le tir des mitrailleuses n'est pas appelé à remplacer l'ancien tir à mitraille, en ce sens que ces bouches à feu ne battent pas tout le terrain placé en avant d'elles, mais seulement une portion déterminée de ce terrain, qui correspond à la zone dangereuse, pour la portée donnée, de chacun des canons qui composent la mitrailleuse. Leur portée efficace va au-delà de 1,000 pas, et si l'ennemi est muni de pareilles armes, elles deviennent pour nous une nécessité, au point de vue de l'influence morale.

» La commission est d'avis que, provisoirement, les batteries de mitrailleuses soient organisées en batteries de quatre pièces et réparties dans l'artil-

lerie des divisions à la disposition des généraux qui commandent celles-ci ; ces derniers seront juges de l'opportunité de leur emploi lorsqu'il faudra concentrer le feu sur un point déterminé. »

(A suivre).

Nouvelles extérieures.

ANGLETERRE.

L'Angleterre et la Prusse sont plus unies que jamais.

Une nouvelle ligne télégraphique vient d'être ouverte, reliant Londres et Berlin, et l'empereur Guillaume a saisi le prétexte de cette inauguration pour envoyer, par le télégraphe, une foule de compliments aimables à la reine Victoria.

ITALIE.

Les derniers renseignements sur l'inondation du Pô portent qu'il y a 90 kilomètres carrés de pays inondé ; 22,000 habitants sont sans abri. Des secours sont envoyés de tous côtés.

RUSSIE.

C'est lundi 11 juin, jour correspondant au 30 mai du calendrier russe que commencent à Moscou les grandes fêtes données à l'occasion du 200^e anniversaire de Pierre-le-Grand, qui naquit dans cette ville le 30 mai 1672.

Il y aura à cette occasion à Moscou, une grande exposition polytechnique internationale qui se tiendra dans d'immenses bâtiments construits dans les jardins du Kremlin et sur les bords de la Moskowa.

La France ne comptera guère qu'une quarantaine d'exposants. Nos autres industriels n'ont pu répondre à l'invitation du Czar, à cause des événements de l'année dernière et surtout, dit le *Courrier de France*, à cause des frais énormes de transport, les lignes allemandes des chemins de fer n'ayant voulu nous accorder aucune concession.

ÉTATS-UNIS.

La presse en général considère le traité de Washington comme sauvé.

Le *New-York Herald* dit que, puisque cette question est maintenant à la veille d'être définitivement réglée et que le pays en est singulièrement fatigué, il espère que ce sera la fin de toutes les flagorneries diplomatiques et des extravagances politiques du gouvernement, que le passé sera oublié et le traité exécuté avec la plus grande bonne foi.

ESPAGNE.

Paris-Journal extrait d'une lettre qu'il a reçue de Genève, datée du 7 juin, le passage suivant :

Je n'ai rien à vous mander de nouveau, car je ne veux parler que de faits ayant d'un côté une certaine importance et de l'autre ne pouvant pas compromettre le secret des opérations. Il est du reste facile de juger de l'état général des affaires par le désarroi du gouvernement.

Nous avons reçu une brochure publiée par le général Diaz de Rada et que je ne veux pas apprécier aujourd'hui. Je remarquerai seulement à quel point elle justifie

Il méconnaît la gloire ; il désapprend la guerre... Hélas ! nous étions un contre trois ! Je le sais.

Mais nous ne savions plus le cri du vieil Horace ; Mais s'il fut des vaillants qui l'ont osé jeter, Un groupe de héros n'en refait pas la race, Et c'est un pauvre peuple où l'on doit le compter !

Le même sang pourtant coule bien dans nos veines ; L'air que nous respirons traverse bien nos bois ; Les vins de nos coteaux et les blés de nos plaines Mûrissent bien encore au soleil d'autrefois !

Où, cette terre ardente, et diverse, et fertile, Bonne à tous les produits, prête à tous les essais, Ce sol puissant, ces eaux vives, ce ciel mobile, Tout cela, c'est la France ! Où donc sont les Français ?

Où donc ce peuple fier de son sang et prodigue, Que le danger commun trouvait prompt à s'unir ; Ce peuple qui jetait le défi de Rodrigue, Et qui, l'ayant jeté, savait le soutenir ?

Le Devoir et l'Honneur, l'Héroïsme et la Gloire, Ce faisceau de grandeurs aux immortels liens, Ces mots qui sont la langue et qui forment l'Histoire, Ces grands mots qu'un Corneille a faits cornéliens.

Quel fou les a railés de sa lèvre flétrie ? D'où vient sur nos dieux ce doute désolé ? Quel être sans famille a nié la Patrie ? Qui donc a dit : « Tu mens ! » quand Corneille a parlé ?

Ah ! faiseurs de pamphlets et chercheurs de doctrines, C'est vous, les impuissants, qui nous avez détruits ! C'est votre cri qui vient errer sur nos ruines : Ne sois d'aucun devoir, tu n'es d'aucun pays !

Ah ! la fraternité des peuples vous enchante ! Eh bien ! l'heure est propice à vos enivrements ; Votre chanson est belle et vaut bien qu'on la chante ; Regardez-les passer, vos frères allemands !

Où, vous avez raison, c'est hideux le carnage, Et le Progrès blessé recule et se débat ; Notre siècle en fureur retourne au moyen âge, Mais sachons donc nous battre au moins, puisqu'on se bat.

Où, le sort nous a pris de bien chères victimes ; Où, Regnaud expirant est là comme un remord. La guerre a de ces coups, la gloire a de ces crimes, Mais l'égoïsme humain est plus laid que la mort.

Il est sous le soleil des heures de vertige, Où la vertu d'un peuple bésite et s'interrompt,

Où, couvrant de grands mots l'instinct qui la dirige, La peur même, la peur n'a plus de rouge au front.

C'est là, c'est au travers de ces époques noires Qu'un ennemi rampant s'est glissé jusqu'à nous. Les monstrueux anneaux ont étouffé nos gloires, Et la France enlacée est encore à genoux.

Pauvre France ! que Dieu te protège et te change ! Ton espoir était fou, que ton deuil soit sensé. Tu parles déjà haut de l'avenir qui venge : L'avenir qui répare est-il donc commencé !

On l'épate, on le plaint, on crie, on le harangue... Ah ! mon pauvre pays, souviens-toi de Babel, N'écoute qu'une voix, ne parle qu'une langue, Quand tu n'as qu'un devoir et que tu sais lequel.

Et quoi que l'on te prouve, et quoi que l'on allégué, Quel discours peut valoir ces trois mots triomphants : « Meurs ou tue ! » Ton soufflet t'a renversé, don Diègue ! Ne pleure pas ta honte, appelle tes enfants !

Et toi, Corneille, toi père du grand courage, Redis-nous ces leçons dont tu formais des cœurs, Le calme dans l'effort, la haine après l'outrage, Redis-nous la Patrie et refais-nous vainqueurs.

6 juin 1872.

Ces strophes envolées, et lorsque la salle frémissait encore, le *Menteur* a succédé à *Cinna*.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge du vieux Corneille. Il a sa place marquée depuis toujours dans le Panthéon des lettres. S'il a eu dans sa longue carrière de poète des défaillances, il a de si grands coups d'aile que ce que les meilleurs et les plus illustres peuvent espérer de mieux dans leurs jours inspirés, c'est parfois de l'égaliser. Aucun ne songe à le surpasser, aucun n'a plus vigoureusement pétri, et dans une langue plus virile, ce métal sonore qu'on appelle la poésie tragique.

Mais une chose qu'on a pu constater, c'est que si le Théâtre-Français garde le sentiment de la comédie, il n'a plus guère celui de la tragédie. Les modèles s'en sont allés, et sauf M. Maubant, qui a le souvenir de la tradition, personne n'est plus à la taille de ces formidables héros.

Qui nous rendra ton regard et ton attitude, ton geste et ton accent, ô Rachel ! Amédée ACHARD.

les précautions prises par les amis du roi pour ne pas faire connaître le lieu de son séjour et la direction donnée aux fidèles défenseurs de sa cause.

Plusieurs passages de cette brochure font, du reste, ressortir encore plus la fermeté de Charles VII et les obstacles qu'il a dû surmonter pour réduire à l'impuissance le gouvernement usurpateur et obliger Serrano à essayer d'acheter ceux qu'il ne pouvait vaincre.

Madrid, 8 juin, soir.

La Gazette officielle publie les informations suivantes :

La nouvelle de la dispersion de la bande de Badajoz se confirme ; les débris de cette bande se dirigent vers les bois de Ciudad Real.

La bande de la province de Cadix est en voie de dissolution. La bande de la province de Castellon s'est réfugiée dans les bois d'Alcombre, poursuivie par deux colonnes de volontaires. Bonifelia, dans la province de Taragone, a battu une bande commandée par Pinol, lui faisant plusieurs blessés et quelques prisonniers.

Il ne sera pas sans intérêt, au moment où l'Espagne subit une nouvelle crise, d'indiquer quels sont les partis qui divisent ce malheureux pays. On n'en compte pas moins de 13.

I. Les légitimistes.

Ils veulent le roi légitime, don Carlos. M. Candido Nocedal est leur chef. Quelques membres de ce parti, sous la direction de Cabrera, émigré en Angleterre, repoussent don Carlos. Les journaux des légitimistes sont la *Esperanza*, la *Reconquista*, la *Regeneration*, le *Pensamiento español*.

II. Les Alphonstistes.

Rattachés au prince Alphonse, le fils aîné d'Isabelle. Chef: Esteban Collantes. Journaux, le *Tiempo*, l'*Eco de Espana*.

III. Les Canovistas.

Ce sont d'anciens Alphonstistes passés au roi Amédée. Leur nom vient de leur chef, Canovas del Castillo. Ils ont un organe, la *Epoca*.

IV. Les ex-Montpensieristes.

Le duc de Montpensier ayant reconnu le prince Alphonse, quelques-uns de ses partisans sont devenus Alphonstistes ; d'autres, avec Rios-Rosas, se sont provisoirement rangés sous la bannière de don Amédée. La *Politica* est leur journal.

V. Les Fronterizos.

Ce sont certains modérés qui penchent vers les progressistes, sur les frontières desquels leur chef, le général Serrano, duc de la Torre, les conduit. Journal, le *Debate*.

VI. Les progressistes historiques.

C'est le parti qui est au pouvoir, avec Sagasta, leur chef. Ils veulent, disent-ils, le *progrès historique*. La *Iberia* défend leurs principes.

VII. Les progressistes démocrates.

Avec Zorilla, ils se sont séparés des précédents à propos de l'interprétation de la constitution de 1869. Ils ont un journal principal, l'*Universel*.

VIII. Les Cimbres.

Ce sont d'anciens républicains devenus monarchistes, et que conduit l'avocat Martos. Dans un manifeste, ils disaient vouloir aller au combat *ata-dos comolos Cimbrios*, unis en faisceau comme les Cimbres ; ce nom leur est resté. L'*Imparcial* est leur organe.

IX. Les Démocrates.

Anciens républicains également, ils ont passé à la monarchie, avec leur chef M. Ribero, avocat, et leur journal, la *Constitucion* mort aujourd'hui.

X. Les Economistes.

Espèce de Cimbres et de démocrates qui vont parfois à la cour. Chef, M. Gabriel Rodriguez.

XI. Les Républicains unitaires.

Chef, M. Garcia Ruiz, journal *Pueblo*.

XII. Les Républicains fédéraux.

Chef, M. Castelar.

XIII. Les Républicains socialistes, qui appartiennent en partie à l'Internationale.

Leur chef est M. Garrido, et leur journal le *Combate*.

Ces treize partis peuvent se réduire à cinq : les légitimistes, les modérés, les conservateurs, les radicaux et les républicains. (*Union de l'Ouest.*)

Informations diverses.

On commence à concevoir les craintes les plus sérieuses sur l'état du maréchal Forey.

Ne dirait-on pas qu'il y a une véritable épidémie sur les maréchaux ?

C'est en Hollande, dit la *France nouvelle*, que l'abbé Junqua cherche à faire pénétrer, mais sans y parvenir, les doctrines de sa nouvelle religion.

Il paraîtrait que lorsque ce nouvel apôtre a tenté de faire une conférence à Bréda, trois personnes seulement ont répondu à son invitation : encore est-il bon d'ajouter que sur ces trois personnes il faut comprendre le commissaire de police et le propriétaire de la salle.

On assure que la commission des grâces vient de rejeter quatre nouveaux pourvois de condamnés à mort.

Une quadruple exécution militaire est donc imminente à Satory.

Dimanche, aux courses de Longchamps le grand prix de Paris a été gagné par *Cremorne* appartenant à un anglais M. H. Savile, lequel, dit-on, n'aurait pas gagné moins de 4,400,000 francs dans cette journée, tant à Paris qu'à Londres.

La question de la création de billets de banque de dix francs revient très-sérieusement sur l'eau.

Nous tenons de source certaine, dit *Paris-Journal*, que M. Thiers et M. le marquis de Plœuc ont eu hier un très-long entretien.

La création des billets de dix francs y aurait été décidée en principe.

Paris-Journal cite ce curieux extrait du journal les *Petites affiches lyonnaises* :

MARIAGES : Une dame, DONT LE NOM EST UNE GLOIRE, possédant un physique agréable, consentirait volontiers à une union matrimoniale avec une personne âgée de trente ans et ayant un **peu de fortune**.

S'adresser place Bellecour, n°... (N° d'ordre 127.)

M^{me} *** suppliait son mari de lui donner un professeur d'anglais.

— Ma chère amie, répondit le mari, quand on manie la parole aussi bien que vous, il est surperflu de posséder plusieurs langues.

Entre radicaux :

— On ne vous voit plus, vous nous méprisez donc ?

— Moi ! au contraire ; moins je vous vois, plus je vous estime.

C'est peut-être Pilotell qui est l'auteur de cette « belle réponse » citée par le *Grelot* :

En police correctionnelle :

— Accusé, votre nom ?

— Champoux, Antoine.

— Votre profession ?

— Employé au chemin de fer.

— De quoi êtes-vous chargé ?

— De famille, monsieur le président.

Cham invente, à l'usage du *Charivari*, une redingote de circonstance : la redingote à la Trochu ; d'où le dialogue suivant entre l'auteur de ce vêtement inédit et un client effarouché :

— Avec quoi donc que ça se boutonne votre redingote ?

— Monsieur, c'est le nouveau vêtement à la Trochu. Pas de boutonniers afin d'éviter les décorations.

Un bien bon farceur, c'est M. Dufour qui prétend avoir passé douze années de sa vie à étudier la question si importante de la croissance des ongles. (Vous lisez bien.)

D'abord, il a découvert que les ongles croissent, et il le démontre : En effet, il est nécessaire de les couper ou de les limer fréquemment.

Deuxièmement, ils croissent sans bruit ; du moins les personnes qui affirment les entendre pousser, paraissent suspects.

En outre, les ongles des petits doigts poussent moins vite que les autres (ils ont sans doute besoin d'être arrosés ?) ; ceux des enfants poussent aussi moins vivement que ceux des adultes, etc., etc.

Et les cheveux poussent-ils ?

Et le nez ?

Et les oreilles, monsieur Dufour ? Et les oreilles ?

Léon Villiers..

LA PRESSE

est actuellement journal du *matin* pour toutes les localités desservies par les courriers partant de Paris le matin ; — restant journal du *soir* pour toutes les localités que ne desservent pas ces courriers ou qu'ils desservent tardivement.

La *Presse*, organe d'une politique nouvelle, qui veut fonder le gouvernement sur la base de l'ordre, de la liberté et du progrès, reçoit les inspirations toujours si libérales et si patriotiques de M. le V^{te} de la Guéronnière.

M. Michel Chevalier, l'illustre défenseur de la liberté commerciale, traitera les questions économiques et financières, aujourd'hui plus importantes que jamais.

Les autres parties du journal sont confiées à des écrivains de premier ordre.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu dimanche avec les mêmes caractères de solennité, d'empressement et de foi que nous avons signalés le dimanche précédent, et qui avaient réjoui et consolé les cœurs catholiques à Saumur.

Nos correspondances nous apprennent qu'il en a été ainsi dans toute la France, et que partout on a constaté un redoublement de zèle et un accroissement, de bon augure, à l'heure présente, dans l'assistance des populations.

MM. Beulé, Chatelin, de Cumont, Joubert, Montrieux, Max-Richard, Mayaud, de Maillé ont voté contre les amendements de MM. Keller, Trochu, Raudot et Chevandier, à l'article 37 de la loi du recrutement de l'armée concernant la durée du service.

M. Dufort de Civrac a voté pour.

M. Delaveau n'a pas pris part au vote.

M. de la Bouillèrie était absent par congé.

A l'occasion des courses de Poitiers, qui auront lieu le 16, des billets *aller et retour* de toutes classes, avec une réduction de 40 0/0 sur les prix, seront délivrés à la gare de Tours.

Un agriculteur vient de découvrir, dit-on, le moyen de préserver la vigne de son plus dangereux ennemi : le *phylloxera*.

Il paraît qu'en mélangeant à la terre qui nourrit les ceps une certaine quantité de *suis*, on arrive à paralyser complètement, même à détruire le puceron dévastateur.

La partie de la ligne de poste de Paris à Nantes par Château-du-Loir, comprise entre Vendôme et Angers, sera supprimée à partir du 4^{er} juillet prochain.

M. Paul Schneider, dont nous avons annoncé la candidature dans le département d'Indre-et-Loire, est le neveu et non le fils de l'ancien président du Corps législatif.

Un concours international d'instruments agricoles aura lieu au Mans du 15 au 23 juin.

Les courses et les régates des Sables-d'Olonne auront lieu cette année les 4 et 5 août.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens qu'un rôle supplémentaire de la contribution des patentes, pour l'année 1872, est déposé chez M. Vétault, percepteur, rue de Bordeaux, pour y être mis en recouvrement, et que tous les dénommés audit rôle sont tenus d'acquitter les sommes

pour lesquelles ils sont portés, sauf à former, s'il y a lieu, leurs réclamations dans le délai voulu par la loi.

Ce rôle est la conséquence de la loi du 29 mars 1872, portant augmentation sur les tarifs existants.

Mairie de Saumur, le 40 juin 1872.

Le Maire, R. BODIN.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

AVIS.

Sept des bourses créées par l'Etat à l'Ecole supérieure du Commerce de Paris seront vacantes à la rentrée du mois d'octobre prochain.

Un concours pour ces sept bourses sera ouvert le 21 juillet à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes et Lille.

Tout candidat qui désire se faire inscrire pour être admis à prendre part à ce concours, doit justifier qu'il est français ou naturalisé français, et qu'il a eu seize ans au moins et vingt ans au plus au premier janvier de l'année du concours.

Aucune dispense d'âge ne peut être accordée.

Les candidats devront se faire inscrire du 4^{er} au 15 juillet au plus tard, à la Préfecture du département dans lequel habitent leurs parents et à la préfecture du département dans lequel ils désirent subir l'examen.

Les pièces à produire pour l'inscription sont :

1^o L'acte de naissance du candidat, revêtu des formalités prescrites par la loi.

2^o Une déclaration d'un docteur en médecine constatant que le candidat a eu la petite vérole ou a été vacciné ;

3^o Une déclaration écrite par laquelle le candidat fera choix d'une des villes désignées comme centre d'examen ;

4^o Les renseignements détaillés, à l'appui de la demande de prendre part au concours, sur les moyens d'existence, le nombre d'enfants et les autres charges des parents, ainsi qu'un relevé du rôle des contributions.

Le programme détaillé des connaissances exigées des candidats pour subir les épreuves sera envoyé sur demande adressée au directeur de l'Ecole supérieure du commerce, 102, rue Amelot, à Paris.

Dernières Nouvelles.

On mande de Madrid, 8 juin : Le Sénat a approuvé la conduite de Serrano.

ELECTIONS.

SOMME.

Inscrits : 458,245.
Votants : 110,590.
Résultats définitifs y compris les votes de l'armée :

M. Barni (républicain) 54,427.

M. Cornuau (bonapartiste) 36,510.

M. Lejeune (conservateur) 19,233.

NORD.

M. Derégnacourt a obtenu en totalité 421,787.

M. Bergerota eu en totalité 84,475.

Il ne manque plus que le calcul des votes militaires dont la majorité paraît favorable à M. Derégnacourt.

Il y a eu 40,000 votants de plus qu'aux élections de janvier dernier.

YONNE.

Résultat de l'élection, sauf les cantons de Cérésiers, Flogny et Noyers, dont les votes ne peuvent modifier le résultat final.

M. Bert, candidat radical, a obtenu 33,457 voix ; M. Javal, candidat républicain modéré, 49,648 voix, et M. de Clermont-Tonnerre, candidat conservateur, 42,864 voix.

Les abstentions ont été fort nombreuses, à cause des travaux de la campagne.

CORSE.

En Corse, les chiffres ne sont pas complètement connus, mais l'élection de M. Abattucci paraît certaine.

A Ajaccio, M. Abattucci, candidat bonapartiste, a obtenu 4,535 voix, et M. Savelli, candidat républicain, 415 voix.

La ville est parfaitement calme.

Notre correspondant de Versailles nous écrit à la dernière heure :
 « La commission du Conseil d'Etat a nommé : président, M. Baze; secrétaire, M. de Sugny.
 » On parle de la démission en masse du conseil municipal de Lyon. »

L'interpellation du baron Chaurand sur les écoles de Lyon, qui devait venir hier, a été ajournée, d'accord avec le ministre de l'instruction publique, jusqu'après le vote de la loi militaire.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Bulletin commercial et agricole.

Marché de Saumur du 8 juin.

Froment (l'h.) 77 k. 24 95	Graine tréfle 50	—
2 ^e qualité. 74 24 15	— luzerne 50	—
Seigle 75 12	Foin (h. bar.) 780	65
Orge 65 10 50	Luzerne — 780	57
Avoine h. bar. 50	Paille — 780	50
Fèves 75 12	Amandes 50	—
Pois blancs. 80 31	— cassées 50	—
— rouges. 80 31	Cire jaune. 50	180
Graine de lin. 70	Chanvre tillé	—
Colza 65	(52 k. 500) —	—
Chenevis. 50	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	Blanc	—
— chenevis 50	Demi-couleur	—
— de lin. 50	Brun.	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité 100 à 120
Id.	2 ^e id. 80 à 95

Ordin., envir. de Saumur 1871.	1 ^{re} id.	55 à 60
Id.	1871.	2 ^e id. 46 à 52
Saint-Léger et environs 1871.	1 ^{re} id.	52 à 58
Id.	2 ^e id.	44 à 50
Le Puy-N.-D. et environs 1871.	1 ^{re} id.	46 à 50
Id.	2 ^e id.	42 à 45
La Vienne, 1871.		35 à 40

rouges (2 hect. 20).

Souza et environs 1871.		75 à 85
Champigny, 1871.	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1871.		75 à 90
Varrains, 1871.		» à »
Bourgneil, 1871.	1 ^{re} qualité	85 à 110
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigné 1871.		75 à 85
Chinon, 1871.	1 ^{re} id.	70 à 80
Id.	2 ^e id.	» à »

DOUÉ, marché du 10 juin 1872.

Prix moyen de l'hectolitre de froment, 25 fr. — Orge, 10 50. — Avoine 7.

TOURS, 9 juin 1872.

Froment, l'hect., 1^{re} qualité, 23 08; 2^e, 21 66; 3^e, 19 99. — Seigle, 12 37. — Orge, 9 50. — Avoine, 7 50.

AZAY-LE-RIDEAU, 5 juin 1872.

Farines, les 100 kil., 44 fr. — Froment, l'hect., 23 ». — Seigle, 11 ». — Orge, 9 ». — Avoine, 7 ». — Pommes de terre, ». — Haricots de Sois. 40 ». — Châtaignes, ». — Foin, les 100 kil., 8 ». — Sainfoin, 7 ». — Luzerne, 7 ». — Paille de froment, 6 ». — Paille de seigle, 7 ». — Bœuf, le kil., 1 60. — Veau, 1 60. — Mouton, 1 60. —

Porc, 1 60. — Œufs, la douzaine, » 70. — Poulets, la pièce, 5 ». — Canards, 4 50.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

BANQUE DE CREDIT ET D'ÉMISSION

(ANONYME)

Capital : 5.000.000 francs

Siège social : 57, rue Tailbout, Paris.

La société bonifie l'intérêt sur les sommes versées en compte-courant aux taux ci-après :

CHEQUES	
Dépôts à disponibilité	5 65
soit 1 centime par jour.	
De 12 jours à 3 mois.	4 1/2

Chèques ou Bons à intérêt au porteur ou nominatifs :

De 3 mois à 6 mois.	5 1/2
soit 1 centime 1/2 par jour.	
De 6 mois à un an	6 0/0

Elle délivre des chèques sur ses succursales de : Agen, Aix, Amiens, Avignon, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Toulon, Toulouse et Versailles.

Elle délivre également, au taux le plus modéré, des traites à échéance déterminée sur toutes les villes de France, et se charge, à des conditions exceptionnelles, du recouvrement des valeurs commerciales.

Elle fait gratuitement le service de caisse des déposants, et encaisse sans commission, pour leur compte, tous récépissés, factures, etc. Elle ren-

seigne gratuitement ses clients sur toutes valeurs.

Le Président du Conseil d'administration.

N. LEFEBVRE-DURUFLÉ, G. O. Es.
Ancien ministre du Commerce.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 1528. — 8 Juin 1872.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Salon de 1872 : Ceux qui seront connus. — L'Incendiaire, nouvelle, par M. Charles Joliet (suite). — Chronique parlementaire. — Bigarrures anecdotiques, littéraires et fantaisistes. — La fabrication des encres d'imprimerie : établissement de M. Ch. Lorilleux fils aîné, à Puteaux. — Correspondance de Strasbourg. — Les gîtes aurifères (Nouvelle-Calédonie). — Revue littéraire. — La princesse et le prince Henri des Pays-Bas.

Gravures : L'insurrection carliste en Espagne : une bande insurgée faisant sa soumission. — Salon de 1872 : Peine perdue, tableau de M. Schlegelinger; — Après la guerre, le premier coup de charrue, tableau de M. Féral; — Les tondeurs à Grenade (Espagne), tableau de M. Worms. — Fabrication des Encres d'imprimerie : établissement de M. Ch. Lorilleux fils aîné, à Puteaux. — Souvenir de l'inauguration de l'Université de Strasbourg : un groupe d'étudiants allemands. — Les gîtes aurifères de la Nouvelle-Calédonie : les bouches du Diahot. — La princesse Henri des Pays-Bas. — Le prince Henri des Pays-Bas. — Échecs. — Rébus.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 JUIN 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55 75	»	15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	910	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	395	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78 75	»	50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	622 50	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	415	»	»
5 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	Crédit Mobilier	435	12 50	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	512 50	»	3 75
5 % Emprunt	86 85	»	05	Crédit foncier d'Autriche	935	2 50	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	437 50	»	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212 50	2 50	»	Est, jouissance nov.	492 50	»	»	Orléans	297	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	386	»	1	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	846 25	2 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	295	»	»
— 1865, 4 %	460	»	»	Midi, jouissance juillet.	613 75	1 25	»	Est	279	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	287	4 50	»	Nord, jouissance juillet.	992 50	»	5	Nord	299 75	»	»
— 1871, 3 %, 70 fr. payé.	239	»	25	Orléans, jouissance octobre.	830	»	»	Ouest	289	»	»
— libéré	259 25	»	25	Ouest, jouissance juillet, 65.	510	»	»	Midi	289 75	»	»
Banque de France, j. juillet.	3750	30	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	276 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	675	»	»	Société Immobilière, j. janv.	30 25	»	»	Vendée	260	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	502 50	»	»								
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	5	»								

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 41 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié, à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Saumur, le premier juin mil huit cent soixante-douze, enregistré ;

Au profit de :
 M^{me} Léonie-Marie Le Segretain, épouse de M. Fortuné-Gustave de Fos, banquier, avec lequel elle demeure, rue Haute-Saint-Pierre, à Saumur.

Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 8;

Contre ;
 1^{er} M. Fortuné-Gustave de Fos, ci-dessus qualifié et domicilié ;
 2^e MM. Denis-Louis Guérin, ancien huissier, Jules Molot et Rémy Chanlouineau, négociants, demeurant tous les trois à Saumur, en leur qualité de syndics définitifs de la liquidation judiciaire de la maison de banque V^e de Fos-Letheulle et fils, dont le siège social était à Saumur ;

Il résulte :
 Que M^{me} Léonie-Marie de Fos a été séparée, quant aux biens, d'avec son mari.

Pour extrait dressé par l'avoué-licencié.

Saumur, le onze juin mil huit cent soixante-douze.

(318) BEAUREPAIRE.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Saumur, le 1^{er} juin 1872, enregistré ;

Au profit de :
 M^{me} Laure Bonnemère, épouse de M. Léon de Fos, banquier, demeurant avec lui à Saumur, rue Beaurepaire ;

Cette dame ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur ;

Contre :
 1^{er} M. Léon de Fos, ci-dessus qualifié et domicilié ;
 2^e MM. Denis-Louis Guérin, ancien huissier, Jules Molot et Rémy Chanlouineau, négociants, demeurant tous les trois à Saumur, en leur qualité de syndics définitifs de la liquidation judiciaire de la maison de banque V^e de Fos-Letheulle et fils, dont le siège social était à Saumur ;

Il résulte :
 Que M^{me} Léonie de Fos a été séparée, quant aux biens, d'avec son mari.

Pour extrait dressé par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le 11 juin 1872.

(319) BEAUREPAIRE.

Etudes de M^e HUET, avoué-licencié, à Baugé,

Et de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

A VENDRE

PAR LICITATION.

En l'étude et par le ministère de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

Le dimanche 16 juin 1872, à midi, avec jouissance immédiate.

L'HOTEL DES VOYAGEURS

Situé ville de Beaufort, parfaitement achalandé, avec cours, écuries, remises, jeu de boules, jardins, le tout d'une contenance de 59 ares 70 centiares.

Mise à prix 15,000 fr.

S'adresser pour tous renseignements à M^e ROGERON, notaire à Beaufort. (212)

A AFFERMER

POUR LA SAINT-JEAN 1873.

Un MOULIN A VENT

Situé rue des Moulins, à Saumur, comprenant deux meules à l'anglaise, et tous les accessoires pour les fleurs pour le commerce.

S'adresser à M. LOYAU, négociant, rue de la Comédie, à Saumur.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

A VENDRE

UNE VOITURE A QUATRE ROUES

Pour voyageur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

A LOUER

PRÉSENTEMENT.

UNE MAISON, propre au commerce, située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 31.

S'adresser à M. LAMBOURG, propriétaire, quai de Lomoges. (262)

PLUS DE HERNIES

Guérison radicale des Hernies et Descentes
 Méthode de feu P^{re} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Écrire franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^{re} Simon, ou à la Ph^{ie} Briand, aux Herbières (Vendée).

1^{re} 50 LE FLACON PHÉNOL-BOBŒUF 3^e 50 LE LITRE

DÉSINFECTANT ANTI-PUTRIDE PRIX MONTYON HÉMOSTATIQUE INSECTICIDE

Contre : Brûlures, Coupures, Piqures, Morsures venimeuses, Maladies de peau (dartres, etc.), Epidémies (petite vérole, choléra, etc.). Chez les ANIMAUX, il guérit : PESTE BOVINE, Couronnements, Démangeaisons, Roux-vieux, Gale, Crapaud, Javart, Piétin, Pépie, Sang-de-rate, Typhus, etc. Il assainit : Écuries, Poulaiers, Colombiers, Chenils, etc., qu'il purge de tous insectes. Paris, 9, RUE BUFFAULT et dans toutes les Pharmacies, Drogueries, Herboristeries.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVEY.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur : Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

PARIS-JOURNAL

2, RUE FAVART, 2

ne coûte, pour Paris et les Départements, que

40 FR.

tandis que les journaux semblables coûtent

64 FR.

Il offre à ceux de ses lecteurs qui voudraient dépenser cette même somme de 64 francs :

1^{re} PRIME, pour 13 francs franco : L'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Cette publication, l'une des plus recherchées parmi celles du même genre, donne chaque semaine une livraison contenant seize pages d'impression et huit ou dix magnifiques gravures. Les écrivains et les artistes les plus estimés sont les collaborateurs de ce journal.

2^e PRIME, pour 7 francs franco : LE MUSÉE DES FAMILLES, la plus renommée des publications pittoresques ; savoir : l'année courante pour 5 francs ; un volume pour 2 francs, au choix du souscripteur, à prendre dans la collection. Tout volume supplémentaire, 5 francs.

3^e PRIME, pour 5 francs franco : LES MODES VRAIES, véritable moniteur de la toilette, destiné aux femmes de goût et d'élégance honnête, et donnant les patrons et les dessins nécessaires aux travaux de famille. Contre l'envoi d'un franc en timbres-poste on recevra Paris-Journal pendant huit jours.

Certifié par l'imprimeur soussigné.